

*Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies et auprès des institutions spécialisées à Genève*

|  |
| --- |
| **WG UPR 31 – RCA** ***Belgian intervention****9 novembre 2018* |

Monsieur le Président,

La Belgique remercie la République Centrafricaine pour sa présentation et a bien noté son engagement en matière de justice transitionnelle, où des étapes importantes ont été franchies mais où il reste beaucoup de travail à faire. La Belgique se félicite que depuis le dernier EPU certaines mesures ont été prises pour protéger les droits de l’enfant en conflit armé. Malgré les efforts faits, des inquiétudes demeurent.

Dans ce contexte, mon pays recommande :

**R1**. De développer une stratégie de justice transitionnelle en s’inspirant des recommandations du rapport mapping de 2017 afin d’apporter plus de coordination et de cohérence dans l’éventail de processus et mécanismes judiciaires et non-judiciaires.

**R2**. De déployer des efforts soutenus pour faire cesser des discours haineux et d’incitation à la violence, tout en préservant la liberté d’expression.

**R3**. De prendre toutes les mesures nécessaires afin de prévenir les violences sexuelles contre les femmes et les filles par des combattants et des civils armés et intensifier les efforts pour mettre fin à l’impunité répandu pour ces actes.

Je vous remercie.